

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 28 août 2017

Le vingt-huit août deux mille dix-sept à vingt heures trente, le Comité d'administration du SMIIS d'ASCHERES-LE-MARCHE, dûment convoqué le dix août deux mille dix-sept, s'est réuni à la salle du Champart d'Aschères le Marché sous la présidence de Madame Christiane PREBAY.

Etaient présents :

Commune d'ASCHERES-LE-MARCHE : Monsieur Gérard ROCK Maire, Madame Christiane PREBAY, Monsieur Christian LEGENDRE, Monsieur Jean-François DESCHAMPS

Commune de MONTIGNY : Monsieur Christian MASSEIN Maire,

REPRESENTANTS DE LA C.C.P.N.L. : Monsieur Daniel POINCLOUX, Madame Laëtitia CHATELAIN, Monsieur Thierry IMBAULT, Monsieur Jean-Claude CHANTEAU, Monsieur Dominique GAUCHER, Monsieur Alain THUILLIER, Monsieur Vincent VANNIER, Madame Nathalie FOURNIQUET,

Pouvoirs : Madame Marie-Claire DAUNAY donne pouvoir à Monsieur Gérard ROCK, Madame Aurore MOREAU donne pouvoir à Monsieur Christian MASSEIN, Monsieur Jérémie GIL donne pouvoir à Monsieur Dominique GAUCHER,

Excusé : Monsieur MERET Fabrice

Secrétaire de Séance : Madame Laëtitia CHATELAIN.

Le précédent compte rendu du conseil syndical est approuvé à l'unanimité.

1. Rentrée scolaire 2017-2018

Madame la Présidente informe les membres du Conseil Syndical qu'au vu du nombre élevé des enfants transportés pour cette nouvelle année, il a été décidé conjointement avec le Conseil Départemental d'instaurer 2 tours de ramassage scolaire. La mise à disposition d'un second car n'est malheureusement pas envisageable par le Conseil Régional. Après divers échanges un accord sur les horaires a été trouvé.

Les familles ont reçu dernièrement les nouveaux horaires et une réunion d'information se tiendra le mardi 29 août à 18h30 salle du Champart d'Aschères pour répondre aux interrogations des parents. Seules les familles extérieures à Aschères ont été conviées. En effet, les horaires pour les enfants d'Aschères restent inchangés.

Sur les sites de Bazoches et Aschères, du personnel sera mis en place pour assurer la surveillance des enfants matin et soir.

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée qu'il n'y a pas d'heure différé pour la rentrée entre les différents sites que ce soit pour la maternelle, pour l'élémentaire ou pour Bazoches.

2. Travaux

Madame la Présidente informe l'assemblée que les tranchées pour l'installation du chauffage ont été réalisées. La couverture du bâtiment abritant les classes côté halle est en cours.

Les fondations pour la classe du CP et le bureau de la directrice sont prévues mercredi 30 août.

Madame la Présidente précise qu'elle a adressé un courrier à l'entreprise MV BATIMENT afin que la sécurité du chantier soit correctement assurée pour la rentrée.

Prochaine réunion de chantier vendredi 1^{er} septembre à 14h sur place.

Madame la Présidente informe les membres du Conseil Syndical que les fonds du prêt ont été versés à la Trésorerie de Gien et non Pithiviers. Cette erreur d'aiguillage a retardé le paiement de quelques factures. A ce jour la situation est rétablie.

3 Personnel

Mademoiselle Amandine JULLIEN ne souhaite pas renouveler son contrat auprès du SMIIS. Cette information à quelques jours de la rentrée bouleverse le planning et contraint à prendre des nouvelles dispositions dans les meilleurs délais.

Madame la Présidente doit également rencontrer le personnel du SMIIS afin de proposer à celles qui le souhaitent des heures complémentaires pour pallier ce manque.

4 Affaires diverses

- **Achat de matériel**

Madame la Présidente informe les membres du Conseil Syndical qu'elle a commandé la table de la maternelle et les rayonnages demandés pour le site de Bazoches pour un coût total de 498.65€ TTC. La livraison est prévue dans les prochains jours.

- **Manuels scolaires**

Après avoir rencontré la directrice de l'école élémentaire, Madame la Présidente informe les membres du Conseil Syndical que ce nouvel achat fait suite à l'usure des manuels utilisés par les élèves de CP. Afin de limiter son coût, ce remplacement se fait par petites quantités. Cette année, la facture s'élève à 696.31€ et sera imputée au pédagogique de l'école. En effet, il est demandé à Madame PINTO de prévoir ce type d'achat dans le budget prévisionnel.

En ce qui concerne le remplacement des autres manuels, il est dû à la modification du programme scolaire.

- **Sécurité routière**

Monsieur MASSEIN Christian informe l'assemblée que Madame PILLOY Marie-Pierre, Présidente de l'association Familles Rurales de Crottes-en-Pithiverais a publié un article dans la presse afin de sensibiliser les jeunes sur la sécurité routière.

Madame la Présidente propose d'en discuter avec la directrice de l'école élémentaire et d'éventuellement mettre en place une intervention des gendarmes et/ou de la sécurité routière avec la mise en place d'un parcours cyclo. Les enfants seraient sensibilisés sur la sécurité dans les transports routiers mais aussi piétonniers.

Madame la Directrice sera invitée à contacter l'ADATEP pour mettre en place une formation d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans le transport scolaire.

A vingt et une heure quarante-cinq l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Christiane PREBAY
Présidente

Daniel POINCLOUX
1^{er} Vice-Président

Jean-François DESCHAMPS
2^{ème} Vice-Président

Commune d'Aschères le Marché : Gérard ROCK, Maire

Christian LEGENDRE

Marie Claire DAUNAY
Procuration à G. ROCK

Commune de Montigny : Christian MASSEIN, Maire

Aurore MOREAU
Procuration à C.MASSEIN

Fabrice MERET excusé

Représentants de la C.C.P.N.L. :

Laëtitia CHATELAIN

Dominique GAUCHER

Jérémie GIL
Procuration à C.MASSEIN

Jean-Claude CHANTEAU

Thierry IMBAULT

Nathalie FOURNIQUET

Alain THUILLIER

Vincent VANNIER